

Rennes, le 29 janvier 2021

Monsieur le Recteur de l'Académie de Rennes

***Objet : Projet d'école et priorisation des remplacements***

Monsieur le Recteur,

Nous souhaitons de nouveau attirer votre attention sur la situation des directrices et directeurs d'école dans notre Académie, comme nous l'avions fait dans le courrier fédéral du 5 novembre 2020, dans lequel nous demandions de surseoir à la demande d'élaboration de projet d'école. Vous aviez entendu notre demande en indiquant : « Il s'agira de réfléchir à la déclinaison du projet académique dans l'ensemble des écoles de Bretagne dans une période où les directrices et les directeurs d'école pourront agir plus sereinement et fédérer tous les membres de la communauté éducative autour de cet objectif ».

Or, en ce début d'année où les équipes sont encore en tension (les mises à jour de la FAQ ministérielle et les protocoles se multiplient), où les cas Covid sont plus nombreux, où les problèmes de remplacement sont prégnants dans certains secteurs de l'Académie (ce qui entraîne que des directeurs n'ont pu bénéficier de leur décharge) nos collègues ont eu la très désagréable surprise de voir revenir la demande de finalisation de projet d'école avec en plus des réunions institutionnelles... Beaucoup nous ont fait part de leur exaspération et nous ont indiqué qu'ils n'en peuvent plus.

Pour le SE-UNSA, la priorité est de gérer la crise sanitaire dans laquelle les directeurs sont particulièrement impliqués depuis de nombreux mois. Nous avons écrit en novembre dernier que les personnels ont besoin d'être reconnus, respectés et entendus. La plupart d'entre eux doivent faire classe et certains ont très peu de décharge (ou pas). Qui plus est, le contexte sanitaire va vraisemblablement se durcir dans les prochains jours.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de bien vouloir reporter la finalisation de ce projet d'école à la rentrée prochaine, l'urgence étant ailleurs de notre point de vue.

Pour mémoire, le SE-Unsa, faisant suite à la procédure d'alerte sociale déposée le 26 août dernier, a réactivé la consigne dans laquelle nous appelons les directrices et directeurs à prioriser les tâches à destination des élèves et des enseignants, celles en lien avec la sécurité, et à répondre aux demandes institutionnelles par « Je ferai quand je pourrai ».

Puisque nous avons abordé le problème des remplacements, ou plutôt celui du non remplacement, nous vous demandons, comme l'a fait le SE-Unsa au niveau national (courrier au ministre du 17 novembre 2020) ou encore dans notre déclaration liminaire du CTA du 19 janvier 2021, la demande de report des formations et réunions qui ne présentent pas de caractère urgent ou nécessaire au bon fonctionnement de notre système éducatif ou du parcours professionnel de nos collègues.

Dans le contexte actuel, nous pensons que la priorité absolue est de remplacer des collègues absents pour cause de santé ou de suspicion de cas contact, ceci afin d'éviter des brassages d'élèves.

Or nous savons que des moyens de remplacement sont utilisés pour la formation constellation alors qu'il manque des remplaçants pour les absences de collègues et qu'il faut alors répartir les élèves dans les autres classes.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande urgente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Recteur, l'expression de nos respectueuses salutations.

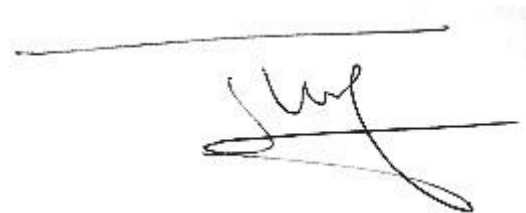
Pour les secrétaires départementaux des SE – UNSA 35, 56, 29, 22

Tanguy JOUAULT,

Robin MAILLOT

Secrétaire Académique du SE - UNSA

Secrétaire écoles Académique du SE - UNSA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Tanguy Jouault', written over a horizontal line.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Robin Maillot', written over a diagonal line.